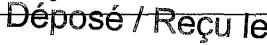


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge



20 DEC. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0401 936 623

Nom

BIOCODEX BENELUX (en entier):

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE ANONYME

Adresse complète du siège : BOULEVARD DE L'HUMANITE 292 1190 FOREST

Objet de l'acte: RECONDUCTION DES MANDATS D'ADMIISTRATEURS -

L'ADMINISTRATEUR DELEGUE- COMMISSAIRE

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire d.d. 7/11/2023, il parraît que l'assemblée confirme à l'unanimité la décision suivante:

La reconduction des mandats d'administrateurs des Messieurs François Hublot et Jean-Marie Lefevre ainsi que de la société par actions simplifiée française BIOCODEX (dont le représentant permanent est Monsieur Nicolas Coudurier), mandats commençant le premier janvier 2023 pour une durée de trois ans, se terminant après l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2026.

Du procès-verbal de la réunion de l'organe d'administration d.d. 7/11/2023, il paraît que:

L'organe d'administration décide de renommer le mandat comme administrateur-délégué, de monsieur François Hublot à partir du 1º janvier 2023 pour un mandat de 3 ans, se terminant après l'Assemblée Générale qui aura lieu en 2026.

Cette decision a été prise à l'unanimité des voix,

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle d.d. 9/05/2023, il paraît que:

L'Assemblée adopte à l'unanimité la résolution suivante:

Le Commissaire aux Comptes, dont le mandat a été renouvelé pour les 3 prochaînes années, est la SRL CDP Petit & Co représentée par Benjamin Gorlier.

Le conseil d'administration décide avec unanimité d'accorder une procuration à la SRL Bofidi Accountants, Cantersteen 47 - Central Gate, 1000 Brussels, ou à l'une de ses mandataires, à savoir Madame Lindsey Schamp, Madame Wendy Defreyne, Madame Sylvia Vanbeveren, Madame Eva Thielemans et Madame Tine Talpe, agissant ensemble ou séparément, avec faculté de substitution, pour intervenir en toutes circonstances, oralement et/ou par écrit, en tant que représentant légal auprès de toutes les autorités publiques, par exemple, mais sans s'y limiter, l'administration des contributions directes, l'administration de la TVA, de l'enregistrement et des domaines, l'AFER, l'Office national de sécurité sociale, et ce, sans se limiter à la liste de tâches suivantes: établir, signer et introduire les déclarations, les réponses aux demandes d'informations, les avis de modification, les déclarations de régularisations et réclamations, mener des négociations et signer des accords avec les services de contrôle et de contentieux ainsi que la direction, agir en tant que représentant dans les relations avec les administrations précitées ; remplir, demander, soumettre et signer tous les documents nécessaires en vue de l'enregistrement des contrats, de la demande des permis et certificats nécessaires, de l'enregistrement, la

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Réservé au Moniteur^f tjelge



modification ou la résiliation de la société à la Banque-Carrefour des Entreprises, de la demande, la modification ou la résiliation d'un numéro de TVA, de l'affiliation, la modification ou la résiliation auprès d'une caisse de sécurité sociale, de l'affiliation à un secrétariat social et de la réalisation de toutes les procédures concernant l'enregistrement en tant qu'entrepreneur, la demande, le prolongement et/ou le transfert du code LEI (Legal Entity Identifier), la signature et le transfert des formulaires I en vue de la publication dans les annexes au Moniteur belge et la signature et le dépôt des formulaires II en vue de la modification de l'enregistrement de la société à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) et agir à titre de représentant dans les relations avec l'administration de la poste, des chemins de fer vicinaux et d'autres services de transport et de livraisons, pour tous les envois aux fondateurs, gérants, administrateurs ou leurs employés.

Procuration déjà publiée dans la publication du 20/04/2023

Mme Eva Thielemans Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>. Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).